

ACTION URGENTE

DES VILLAGEOIS EN DANGER DANS LE SUD DU MEXIQUE

Les habitants de l'Ejido Jotolá, un village situé dans l'État du Chiapas (sud du Mexique), risquent d'être attaqués par un groupe armé qui menace des personnes vivant dans la région. Celui-ci a agressé un avocat spécialiste des droits humains qui était en visite sur place et tiré sur l'un des villageois. Les autorités n'ont rien fait pour arrêter ce groupe armé.

Le 18 septembre, **Ricardo Lagunes Gasca**, un avocat travaillant pour une organisation non gouvernementale (ONG) locale, le Centre des droits humains Frère Bartolomé de Las Casas (CDHFBC), était en visite à l'Ejido Jotolá, dans la municipalité de Chilón, où il conseillait des clients. Alors qu'il repartait en voiture, une cinquantaine d'hommes et de femmes, dont certains étaient armés de fusils et d'autres de bâtons et de cailloux, lui ont barré la route. Ricardo Lagunes s'est arrêté et a ouvert sa vitre pour leur parler. Il leur a indiqué qu'il était un avocat spécialiste des droits humains, mais plusieurs hommes l'ont empoigné, ont frappé sa tête avec une pierre et l'ont fait sortir de force du véhicule, en lui disant qu'ils allaient le lyncher. À ce moment, des habitants de l'Ejido Jotolá sont intervenus et Ricardo Lagunes a réussi à s'échapper. Cependant, dans les affrontements qui ont suivi, un résident de l'Ejido Jotolá, **Carmen Aguilar Gómez**, a reçu une balle dans la cuisse. Peu avant cette attaque, certains des agresseurs ont été vus en train de parler à des membres de la police préventive de l'État du Chiapas. Bien qu'elle ait été appelée pour intervenir, la police n'est arrivée qu'après les faits.

Selon les habitants, les agresseurs font partie d'un groupe armé connu sous le nom d'Organisation pour la défense des droits des indigènes et des paysans (OPDDIC). Ce groupe armé est responsable d'agressions et de tentatives d'intimidation de membres de communautés du Chiapas considérés comme des sympathisants de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN). L'EZLN est un groupe armé d'opposition inactif au niveau militaire depuis de nombreuses années mais qui continue d'exister sous la forme d'un mouvement social et politique dans de nombreuses régions du Chiapas. Après cette attaque, des membres armés de l'OPDDIC ont occupé la salle communale pendant deux jours, et ils sont toujours présents dans les environs. Les autorités n'ont pris aucune mesure à leur encontre. Les villageois sont en danger, et Amnesty International craint que les défenseurs des droits humains travaillant dans la région ne le soient aussi.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en espagnol, en anglais ou dans votre propre langue) :

- exhortez les autorités à enquêter sur l'agression de Ricardo Lagunes et le coup de feu tiré sur Carmen Aguilar Gómez à l'Ejido Jotolá le 18 septembre, à déférer devant la justice les responsables présumés et à déterminer pourquoi la police locale n'est pas intervenue à temps pour éviter ces violences ;
- demandez-leur instamment de protéger la population de l'Ejido Jotolá et les personnes habitant à proximité, ainsi que les défenseurs des droits humains travaillant dans la région, en respectant leurs souhaits ;
- rappelez aux autorités qu'elles ont l'obligation, en vertu de la Déclaration des Nations unies sur les défenseurs des droits de l'homme, de reconnaître la légitimité des activités des défenseurs des droits humains, ainsi que leur droit à mener leurs activités sans restriction ni crainte de représailles.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 3 NOVEMBRE 2009 À :

Ministre de l'Intérieur :

Lic. Fernando Francisco Gómez-Mont

Secretario de Gobernación
Bucareli 99, 1er. piso, Col. Juárez
Del. Cuauhtémoc, México D.F., C.P.
06600, Mexique

Fax : +52 55 5093 3414

Courriers électroniques :

secretario@segob.gob.mx

Formule d'appel : *Señor Secretario, /*

Monsieur le Ministre,

Procureur général de l'État du Chiapas :

Mtro. Raciél López Salazar
Procurador General de Justicia del
Estado de Chiapas
Libramiento Norte no. 2010, Col. El
Bosque, Tuxtla Gutiérrez, Chiapas, CP
29049, Mexique

Fax : +52 961 616 5724

Courriers électroniques :

raciel.lopez@mje.chiapas.gob.mx

Formule d'appel :

Señor Procurador, / Monsieur le

Procureur,

Commission des droits humains de l'État du Chiapas :

Lic. Juan Carlos Moreno Guillén
Presidente de la Comisión Estatal de
Derechos Humanos de Chiapas
Blvd. Comitán 143, Col. Moctezuma,
Tuxtla Gutiérrez, Chiapas, MEXICO

Fax : +52 961 639 6615 (si une
personne décroche, veuillez dire : « *me
da tono de fax, por favor* »)

Courriers électroniques : cdh@cdh-chiapas.org.mx

Formule d'appel : *Señor Presidente, /*
Monsieur,

COPIES À : Centro de Derechos Humanos Fray Bartolomé de las Casas, **courriers électroniques :** accionurgente@frayba.org.mx
Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Mexique dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

DES VILLAGEOIS EN DANGER DANS LE SUD DU MEXIQUE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Au Mexique, des défenseurs des droits humains sont menacés, agressés, poursuivis pour des motifs politiques et emprisonnés pour avoir mené des mouvements de protestation ou prôné le respect des droits fondamentaux. Le gouvernement a accepté de mettre en place pour plusieurs militants les mesures de protection ordonnées par la Commission interaméricaine des droits de l'homme, mais certains ont indiqué qu'aucune protection efficace ne leur avait été fournie. Aucun effort substantiel n'a été fait pour enquêter sur les cas de violences contre des défenseurs des droits humains. Dans ce type d'affaires, l'impunité est la règle, ce qui laisse la porte ouverte à de nouvelles attaques.

Dans les zones du Chiapas où l'influence de l'EZLN est contestée, on observe encore fréquemment des menaces et des agressions de la part de groupes opposés à cette organisation, tels que l'OPDDIC, contre des membres de la population soupçonnés de la soutenir. Parmi les communautés locales, beaucoup craignent de nouvelles agressions car les autorités ne prennent pas de mesures à l'égard de ces groupes.

AU 250/09, AMR 41/049/2009, 22 septembre 2009

